

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DU 24 Juin 2022

Le 24 Juin 2022 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Berles-Monchel, proclamés élus par le bureau électoral à la suite du vote du 15 Mars 2020 et du 19 juin 2022, se sont réunis au secrétariat de mairie de Berles-Monchel, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire par intérim conformément aux articles réglementaires du code des collectivités territoriales.

Etaient présents tous les membres en exercice : Mmes CLEMENT Emilie, DECODTS Camille et THERY Martine. Mrs CHOAIN Louis, COJON Philippe, CREPIN Guillaume, DEPLANQUES Mickaël, KORBI Mehdi, MORREEL Hubert, PRAT Claude, RIMAURO Jean.

Monsieur MORREEL Hubert, maire par intérim, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales des 15 Mars 2020 et des 19 juin 2022 et a déclaré installer : Mmes CLEMENT Emilie, DECODTS Camille et THERY Martine, Mrs CHOAIN Louis, COJON Philippe, CREPIN Guillaume, DEPLANQUES Mickaël, KORBI Mehdi, MORREEL Hubert, PRAT Claude, RIMAURO Jean.

M CHOAIN Louis, le plus âgé des membres du Conseil municipal a pris la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M RIMAURO Jean et comme assesseurs Mme CLEMENT Emilie et Mme DECODTS Camille.

N°699 : Election du Maire

Après appel à candidature, le Président a invité le Conseil municipal à procéder au vote à bulletin secret, à l'élection du maire. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

A obtenu M MORREEL Hubert : 8 voix

M MORREEL Hubert, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire. M MORREEL Hubert prend la présidence.

N°700 : Nombre d'adjoints

Monsieur le Maire propose la création de postes d'adjoints : après délibération et vote, le nombre d'adjoints au maire est fixé à trois.

N°701 : Election des adjoints :

Il a été procédé dans les mêmes formes à l'élection du 1^{er} adjoint :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité absolue : 4

A obtenue Madame THERY Martine : 7 voix

Mme THERY Martine ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 1^{er} adjoint.

Il a ensuite été procédé à l'élection du 2eme adjoint :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

A obtenu Monsieur DEPLANQUES Michaël : 8 voix

M DEPLANQUES Michaël ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2eme adjoint.

Il a ensuite été procédé à l'élection du 3eme adjoint :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

A obtenu Monsieur CHAONIN Louis : 6 voix

M CHOAIN Louis ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3eme adjoint.